PJ ELAN voté par la CMP – volet Loi HOGUET

Attention, la loi ELAN n'est pas votée définitivement et n'a pas été publiée au JO.
Ces dispositions ne sont pas encore applicables.

Article du projet de loi ELAN*	Article modifié/ajouté	Objet	Entrée en vigueur après publication au JO
Article 53	Article 13 de la loi Hoguet	Redéfinition de la composition et de la compétence du CNTGI	Dans l'attente d'un décret d'application
	Article 13-1 de la loi Hoguet	Composition et rôle de la Commission de contrôle du CNTGI	Dans l'attente d'un décret d'application.
	Article L615-4-2 du CCH et article 15 de la loi du 6.07.1989	Substitution de certaines sanctions dites « *disciplinaires* » par des sanctions administratives	Immédiate
Article 53 quater	Article 14 de la loi Hoguet	Protection des dénominations « *agent immobilier* », « *syndic de copropriété* » et « *administrateur de biens* »	immédiate
	Article 4 de la loi Hoguet	Présomption de compétence des personnes habilitées au jour de la parution du futur décret	Dans l'attente du décret d'application
Article 56 sexies II	Article 8-2-1 de la loi Hoguet	Lutte contre les marchands de sommeil et obligation faite aux professionnels Loi Hoguet de déclarer au procureur de la République certaines infractions.	immédiate

*Attention, les articles subiront une renumérotation avant promulgation

Service juridique UNIS
Octobre 2018.